



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Service des Affaires  
Générales et Juridiques

Délibération du Conseil d'administration  
n° 2020 - 107  
Séance du 11 décembre 2020

**Désignation d'un représentant BIATSS, au sein du conseil d'administration,  
pour siéger au comité des relations internationales**

*Condition d'acquisition du vote :*

*Quorum = moitié des membres en exercice présents ou représentés*  
*Acquisition de la délibération = majorité des membres présents ou représentés*

*Nombre de membres en exercice : 35*

*Nombre de membres présents (en visioconférence et physiquement) : 28*

*Nombre de membres représentés : 1*

*Nombre de vote pour : 29*

*Nombre de vote contre :*

*Nombre d'abstentions :*

La désignation de Monsieur Nicolas KANIA pour siéger au comité des relations internationales est approuvée.

Fait à Arras, le 11 décembre 2020

Le Président,  
Pasquale MAMMONE



**SERVICE CENTRAUX**

9 rue du Temple - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

www.univ-artois.fr